

Descriptif des enseignements Maîtrise universitaire en Droit

21.09.20/RBd

Aménagement du territoire et droit public des constructions

Prof. en charge du cours	Prof. Benoît Bovay / Mes Thibault Blanchard, Raphaël Mahaim et Marc-Olivier Besse, chargés de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours d' Aménagement du territoire et droit public des constructions traite des thèmes suivants : Fondements constitutionnels et garantie de la propriété - Evolution de l'aménagement du territoire-Planification directrice et d'affectation - Procédure de permis de construire et normes de police des constructions - La protection du patrimoine (monuments, nature et sites - Contributions de plus-value et de moins-value - Expropriation formelle et matérielle.

Analyse économique du droit

Prof. en charge du cours	Prof. Laurent Bieri
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	L'analyse économique du droit est la discipline qui examine les effets des règles de droit sur le comportement des justiciables au moyen de méthodes développées par des économistes. Ce cours présente les principaux acquis de cette discipline à l'aide d'exemples tirés des principales branches du droit (droits réels, droit de la responsabilité civile, droit des contrats, droit pénal, etc.).

Arbitrage en droit du sport

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Mme Despina Mavromati, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours aborde la structure et les particularités de la procédure arbitrale devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse en matière des recours contre les sentences arbitrales du TAS et les différents aspects du contentieux international en matière du droit du sport. Le cours présente également le système de résolution de litiges au sein des fédérations internationales, notamment en matière de football et de dopage, mais aussi le système des Chambres TAS Ad Hoc durant les Jeux Olympiques. Le cours se donne en français mais la documentation (notamment la jurisprudence du TAS traitée et analysée durant le cours) est principalement en anglais.

Concours juridiques

Voir les descriptifs sur le site de l'Ecole de Droit, sous la page dédiée aux concours juridiques

Droit administratif approfondi

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Favre
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Ce cours est destiné à approfondir les connaissances de base en Droit administratif et abordera notamment : les rapports de l'Etat et les administrés (actes matériels et décisionnels ; actes contractuels); l'organisation de l'Etat (son évolution, avec la décentralisation, la privatisation) et les différentes formes de collaboration entre l'Etat et les particuliers ; les aspects liés au patrimoine de l'Etat (domanialité, modes d'acquisition, expropriation). Le cours consacre par ailleurs une part importante à la responsabilité de l'Etat dans les actes de police, comme dans les actes de surveillance d'activité privées, ou dans le contexte des statuts spéciaux (responsabilité organisationnelle).

Droit aérien

Prof. en charge du cours	M. Francis Schubert, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le Droit aérien couvre l'ensemble des questions aéronautiques de droit public ou privé, international ou suisse. Il traite ainsi du statut des aéronefs, de la gestion de l'espace aérien, des aéroports et des compagnies aériennes. Il aborde en particulier les questions de responsabilité, d'environnement et de libéralisation du transport aérien.

Droit bancaire

Prof. en charge du cours	Prof. Carlo Lombardini
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Droit bancaire public et privé (organisation et réglementation applicable aux banques et droit des contrats bancaires).

Droit constitutionnel comparé

Prof. en charge du cours	Prof. Vincent Martenet
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne, une année sur deux. Ce cours sera dispensé en Automne 2021, puis en Automne 2023
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit constitutionnel comparé propose aux étudiants d'examiner parallèlement les textes constitutionnels de divers pays et la jurisprudence y relative. L'accent est mis sur la justice constitutionnelle et la protection des droits fondamentaux. Le droit constitutionnel des Etats-Unis, de la France et de l'Allemagne fait l'objet d'une analyse particulière ; d'autres Etats sont ponctuellement pris en compte. Diverses thématiques (droit à la vie, liberté religieuse, liberté d'expression, etc.) sont abordées dans une optique comparative.

Droit de l'énergie et de la transition énergétique

Prof. en charge du cours	Prof. Thierry Largey / M. Raphaël Born, chargé de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Politiques suisse et européenne de l'énergie sont étroitement imbriquées, la Suisse dépendant fortement des échanges d'énergie avec ses pays voisins. Le cours prend donc l'option de traiter, dans une large mesure en parallèle, le droit suisse et le droit de l'UE.</p> <p>La première partie, dédiée au droit suisse, s'intéresse aux fondements de la politique énergétique guidée par la transition vers une efficacité accrue, le recours aux énergies renouvelables de sorte à contribuer aux objectifs climatiques internationaux et l'abandon du nucléaire. Elle aborde les règles gouvernant la production et le transport d'énergie – plus précisément la réalisation des installations nécessaires (panneaux solaires, installations géothermiques, lignes électriques, etc.). Elle traite enfin du régime régissant le marché de l'énergie, dans un contexte de libéralisation partielle.</p> <p>La seconde partie, consacrée au droit européen, débute par une présentation historique de la construction de l'Europe de l'énergie, qui est marquée par le progressif démantèlement des situations de monopoles ayant prévalu, dans ces secteurs, jusque dans le courant des années 2000. L'on s'attachera, ensuite, à l'étude de la régulation des marchés (intérieurs) de l'électricité et du gaz, en veillant à mettre en exergue le rôle de l'Union européenne dans la promotion des énergies renouvelables sur le territoire européen. Cette partie aborde finalement la politique extérieure de l'Union européenne en matière d'énergie.</p>

Droit de l'environnement

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Favre
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le caractère dynamique du Droit de l'environnement implique une interrelation entre de nouvelles réalités scientifiques et des solutions à trouver au plan juridique. Guidé par certains principes qui lui sont propres, il est ancré dans le droit administratif mais tend aussi à intégrer des stratégies "indirectes" liées au marché et aux comportements. Par ailleurs, compte tenu du caractère transfrontalier de la plupart des problèmes d'environnement, une importance croissante revient aux solutions supranationales et internationales. Le cours examinera ces questions par thèmes qui pourront varier d'une année à l'autre, avec un aperçu comparatiste.</p>

Droit de l'immobilier

Prof. en charge du cours	M. Thierry Dubois, Professeur associé
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit de l'immobilier est à la croisée des droits réels et du droit des obligations. Il traverse, sous un angle pratique, tous les domaines de droit privé liés à l'immobilier (y compris en relation avec le droit matrimonial et successoral). Il est divisé en cinq grands chapitres : 1) le bien immobilier (Registre foncier, propriété, servitudes) ; 2) la propriété par étages ; 3) le rapport avec les tiers (droit de voisinage, restrictions au droit de propriété, responsabilité du propriétaire) ; 4) la transmission du bien immobilier (vente, donation, acquisition par des étrangers) ; 5) le financement et la gestion du bien immobilier (gages immobiliers, financement au moyen des avoirs de prévoyance, courtage, expertise).</p>

Droit de la concurrence suisse et européen

Prof. en charge du cours	Prof. Vincent Martenet / Prof. Andreas Heinemann
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit suisse et européen de la concurrence porte sur les fondements juridiques de l'économie de marché. Le droit des cartels tend à supprimer des restrictions injustifiées de la concurrence et garantit l'existence ainsi que l'efficacité de la concurrence. Le droit de la concurrence déloyale vise, pour sa part, à maintenir la loyauté de la concurrence en interdisant certains comportements. Au cœur du volet suisse du droit de la concurrence figurent la loi sur les cartels (LCart) d'une part, et la loi contre la concurrence déloyale (LCD) d'autre part. En outre, le cours traitera notamment de la loi sur le marché intérieur (LMI) et de la loi concernant la surveillance des prix (LSPr). Comme le droit suisse est fortement influencé par celui de l'Union européenne, la moitié du cours se rapportera au droit européen de la concurrence. Une telle ouverture est d'autant plus importante que les entreprises suisses sont directement soumises au droit européen dès qu'elles sont actives dans l'Union européenne.</p>

Droit de la consommation

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Fornage
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral et travaux rendus durant le semestre
Description	<p>Le cours de Droit de la consommation débute par une présentation de l'essor que connaît cette branche du droit pluridisciplinaire. Il se poursuit par l'étude des principaux contrats mettant en relation consommateurs et professionnels (contrats de crédit, contrats liés au tourisme, contrats de fourniture d'énergie, contrats de services de communications électroniques, etc.). Le cours est en partie consacré au droit de la sécurité et de la responsabilité du fait des produits, en lien avec la prévention et la réparation des préjudices sanitaires. Il se termine par un aperçu des modes de résolution judiciaire comme extrajudiciaire des litiges de consommation. L'analyse a lieu à la lumière du droit suisse et du droit de l'Union européenne, avec des incursions en droit comparé.</p> <p>Les supports de cours sont postés sur la plateforme Moodle (pour s'inscrire merci d'écrire à la Prof. Fornage anne-christine.fornage@unil.ch). L'évaluation a lieu à travers un test oral de 15 mn. et un dossier écrit avec un exposé oral dont la date est fixée d'entente avec la Professeure (0.25 de l'examen oral).</p>

Droit des assurances privées

Prof. en charge du cours	Prof. Vincent Brulhart
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit des assurances privées débute par une présentation historique et un aperçu des fondements techniques et actuariels, ainsi que de certaines délimitations importantes, notamment à l'égard des assurances sociales. La surveillance étatique de l'activité d'assurance fait l'objet d'un chapitre, et la nouvelle loi sur cet objet y est commentée. En droit privé, le cours aborde le contrat d'assurance et ses modalités essentielles. Il se termine par un aperçu de la réassurance et de l'activité internationale d'assurance. Le cours est fondé sur un enseignement théorique, ainsi que sur des articles de presse, des cas de la pratique et de la jurisprudence ; il fait des liens avec le droit de la responsabilité civile.</p>

Droit des assurances sociales

Prof. en charge du cours	Prof. Bettina Hummer
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours Droit des assurances sociales traite des domaines non abordés en Bachelor : le droit social européen ainsi que la coordination entre la sécurité sociale et la responsabilité civile. La méthode d'enseignement allie théorie, cas pratique et étude de jurisprudence.

Droit des étrangers

Prof. en charge du cours	Prof. Minh Son Nguyen
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Un cours de Droit des étrangers traite de la présence des étrangers en Suisse, avec ou sans exercice d'une activité économique, ou encore au titre de regroupement familial. Il analyse les régimes suivants : 1) Régime juridique applicable à tous les étrangers (LEtr) ; 2) Régime spécial des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes ; 3) Régime spécial du droit d'asile (Conv. de Genève, LAsi). Il traite enfin des droits politiques et du droit de la nationalité.

Droit des marchés publics

Prof. en charge du cours	NN
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps, une année sur deux. Ce cours sera dispensé au Printemps 2022, puis au Printemps 2024.
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit des marchés publics traite des thèmes suivants : Cadre général (articulation avec le droit de la concurrence) et les sources nationales et internationales / Pouvoir adjudicateur et marchés publics (notion, catégories, valeur) / Les procédures de soumission / La protection juridique.

Droit des obligations approfondi

Prof. en charge du cours	Prof. Ariane Morin
Crédits ECTS	6
Semestre	Cours dispensé un semestre sur trois. Ce cours sera dispensé au Printemps 2021, puis en Automne 2022
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours de Droit des obligations approfondi s'inscrit dans la suite des cours de droit des obligations donnés dans le cadre du Bachelor en droit suisse. Ce cours est consacré aux ensembles de contrats, c'est-à-dire à la façon dont des parties combinent différents contrats pour atteindre un objectif commun (ex: contrats complexes; chaînes de contrats ; réseaux de contrats). Ce phénomène très important dans la vie des affaires est étudié à l'aide des notions acquises en Bachelor (p. ex. la détermination du régime juridique des contrats innommés, ou la substitution), qui sont si nécessaire approfondies. Le cours mêle analyse théorique et étude de cas pratiques.

Droit des relations Suisse-Union européenne

Prof. en charge du cours	Prof. Francesco Maiani
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Ce cours aborde les relations entre la Suisse et l'Union européenne ainsi que les différentes manières dont le droit de l'UE influence le droit suisse. Sa première partie traite des relations entre la Suisse et l'UE, et plus largement entre l'UE et ses voisins, d'un point de vue historique, politique et juridique. Les principaux accords Suisse-UE sont ensuite analysés d'un point de vue juridique. Enfin, le cours aborde la pratique riche et variée de la « reprise autonome » du droit UE par la Confédération. A travers le cours, la problématique de l'application « euro-compatible » du droit suisse fait l'objet d'une attention particulière.

Droit des télécommunications

Prof. en charge du cours	M. Stéphane Bondallaz, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Pas d'Internet sans télécommunication électronique de l'information ! Le Droit des télécommunications constitue ainsi l'un des éléments de base du régime juridique des technologies de l'information. Le cours présente les fondements et les aspects essentiels de la régulation des réseaux et des services de télécommunication. Il s'attache principalement au droit suisse et international, tout en se référant si nécessaire à d'autres droits (en particulier le droit européen). Il vise à « éclairer » le droit au regard des enjeux techniques, économiques et sociétaux que sous-tendent les télécommunications et à aborder des questions actuelles comme la neutralité des réseaux ou le déploiement du réseau 5G.

Droit du commerce international

Prof. en charge du cours	Mme Karen Topaz Druckman, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours est consacré à l'approfondissement du point de vue comparé de quelques sujets actuels du Droit du commerce international en mettant l'accent sur la vente internationale de biens.</p> <p>Seront d'abord étudiés le régime des contrats internationaux, du point de vue du droit international privé comparé (LDIP suisse, Convention de Rome, Common Law), du droit civil comparé, et du droit uniforme (conventions internationales de droit uniforme, Principes UNIDROIT et Principes européens de droit des contrats). Par la suite, on étudiera quelques aspects du droit de la concurrence et du droit des sociétés comparé. Pour terminer, on abordera le sujet d'autres formes de commerce transfrontalier. Ce cours est conseillé aux étudiants qui souhaitent participer à la Vienna Moot Court on International Commercial Arbitration (renseignements auprès du Prof. Bonomi)</p>

Droit du travail

Prof. en charge du cours Prof. Rémy Wyler

Crédits ECTS 6

Semestre Printemps

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Le cours de **Droit du travail** Master s'inscrit en complément du cours de droit social Bachelor. Dans le cadre du cours Master, sont examinés de manière approfondie le contrat de travail en droit privé, la participation des travailleurs, les licenciements collectifs, les transferts d'entreprise, les conventions collectives de travail, le détachement des travailleurs, la protection des travailleurs prévue par le droit public (loi sur le travail), l'égalité entre femmes et hommes. Quelques aspects de procédure sont traités de manière à montrer comment mettre en œuvre ses droits. Il est tenu compte de l'influence du droit européen. Une place est également donnée aux nouveaux problèmes liés à la digitalisation de la gestion de certaines activités. Une grande importance est donnée aux aspects pratiques et à l'interactivité avec les étudiants, qui sont amenés à présenter la résolution de cas lors de chaque cours

Droit et éthique de la profession d'avocat

Prof. en charge du cours Me Jérôme Bénédicte, chargé de cours

Crédits ECTS 3

Semestre Automne

Heures/ semaine 2

Examen Oral

Description Le cours de **Droit et éthique de la profession d'avocat** a été mis en place à la suite d'un accord passé avec l'Ordre des avocats vaudois. Il porte sur l'étude des règles légales (LLCA, LPAV, etc.) et déontologiques (Code suisse de déontologie, etc.) régissant la profession d'avocat, ainsi que de la jurisprudence rendue dans ce domaine. L'accent sera mis sur les obligations professionnelles de l'avocat (secret professionnel, indépendance, etc.), tout en traitant aussi des droits fondamentaux de l'avocat. Les diverses activités de celui-ci seront également abordées, ainsi que les nombreuses questions liées à l'exercice de cette profession.

Ce cours est proposé aux étudiants régulièrement immatriculés à l'UNIL, en vue de l'obtention d'une Maîtrise universitaire en Droit. Il est également ouvert aux avocats-stagiaires ou futurs avocats-stagiaires qui ne sont pas étudiants à l'UNIL et qui s'inscrivent en tant qu'auditeurs.

L'admission aux examens d'avocat dans le canton de Vaud est subordonnée à la fréquentation de ce cours, ainsi qu'à la réussite de l'examen y relatif.

Il est rappelé que la présence aux cours n'est pas exigée pour se présenter aux examens et les réussir, toutefois Me Bénédicte devant confirmer le suivi des cours pour le TC et la Chambre du stage, il ne déposera sa signature sur l'attestation de présence qu'en fonction de la liste de présence qu'il mettra à votre disposition à chaque début de cours.

Droit fiscal du patrimoine

Prof. en charge du cours Prof. Yves Noël / M. Michel Monod, CC / M. Jean-Philippe Krafft, CC

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Toute acquisition, gestion et aliénation d'un patrimoine financier, industriel, immobilier ou artistique peut entraîner des conséquences fiscales, parfois importantes, parfois ignorées. En suivant le fil rouge de la "vie" d'un patrimoine et de sa transmission à ses propriétaires successifs, le cours aborde en particulier l'impôt sur les successions et les donations, l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutation immobiliers. Puis l'enseignement aborde la fiscalité des patrimoines internationaux, ainsi que la lutte actuelle contre la fraude fiscale. Un séminaire mené par deux spécialistes du monde du notariat et de la banque complète, par le traitement interactif de cas pratiques, les notions de base transmises au cours.

Ce cours est destiné aux étudiants intéressés par une carrière d'avocat en droit des successions ou de l'immobilier, de notaire, de juriste en banque privée ou en family office, de fiscaliste en fiduciaire, ou à tout étudiant curieux des questions fiscales. Il est par ailleurs utile aux futurs avocats-stagiaires, qui seront inmanquablement confrontés aux conséquences fiscales des procédures de divorce dont ils auront la charge.

Droit foncier rural

Prof. en charge du cours M. Yves Nicole, chargé de cours

Crédits ECTS 3

Semestre Automne

Heures/ semaine 2

Examen Oral

Description **Le Droit foncier rural** s'applique en principe à tous les bien-fonds situés hors de la zone à bâtir. La loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) règle notamment les transferts entre vifs et à cause de mort des biens immobiliers agricoles. Elle contient les règles de droit public et de droit privé et constitue une sorte de code de la propriété rurale. Des questions liées à l'aménagement du territoire et au bail à ferme agricole sont également examinées afin d'avoir une vue d'ensemble et de disposer d'une approche théorique qui peut être aisément mise en pratique, en particulier par les futurs notaires.

Droit international de l'environnement

Prof. en charge du cours Mme Juliette Voinov Kohler, chargée de cours

Crédits ECTS 3

Semestre Automne

Heures/ semaine 2

Examen Oral

Description Ce cours est une introduction au **Droit international de l'environnement** qui vise à familiariser l'étudiant avec les principales caractéristiques et domaines d'un droit relativement jeune et particulièrement dynamique. Il présente les principales institutions, règles et particularités du droit international de l'environnement ainsi que les principaux régimes juridiques en vigueur au niveau mondial, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la protection de la couche d'ozone ou les déchets dangereux et substances chimiques. Ce cours abordera ces thématiques en prenant en compte les enjeux politiques de la protection de l'environnement.

Droit international économique

Prof. en charge du cours	Prof. Andreas Ziegler
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours de Droit international économique présente les grands concepts de l'ordre économique international. Il présente les institutions mondiales (OMC, OCDE, FMI, BIRD, GAFI etc.) et régionales (AELE, UE, accords bilatéraux etc.). Il aborde les questions relatives au commerce des biens, au commerce des services, aux investissements, à l'ordre monétaire et au développement. L'accent es mis sur les domaines qui sont importantes pour les entreprises (comme les sanctions économiques) mais aussi pour les consommateurs et le développement durable (climat, droits humains, etc.) ainsi que les défis futurs pour les pays étant fortement dépendant des échanges internationaux (comme la Suisse) et des transactions transfrontières au vu de la mondialisation.

Droit international humanitaire*

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid <i>*Ce cours ne sera pas donné cette année, voir syllabus ci-dessous</i>
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	<p>Ce cours ne sera exceptionnellement pas donné en 2020/2021 à Lausanne. Possibilité vous est donnée de suivre cet enseignement à Genève (cours à distance, en anglais) et de rédiger des travaux personnels ou des mémoires dans ce domaine avec la Prof. Schmid.</p> <p>Si cela vous intéresse potentiellement, veuillez s'il vous plaît contacter evelyne.schmid@unil.ch le plus rapidement possible (idéalement avant le 14 septembre 2020) pour obtenir les informations et consultez le site web du https://www.triangle-azur.ch/mobilite/comment-sinscrire/</p> <p>L'objectif du cours est de donner une vision d'ensemble du droit international applicable dans les situations de conflits armés. Dans sa première partie, le cours situe le droit international humanitaire (DIH) dans son contexte normatif et présente les principes sur lesquels repose le DIH ainsi que les situations dans lesquelles il s'applique. Le cours aborde ensuite quelques thématiques majeures de ce droit, comme p.ex. la distinction entre combattants et civils et leur protection, l'occupation, la conduite des hostilités et la restriction de l'usage de certaines armes, l'assistance humanitaire et l'analyse des relations entre les droits humains et le DIH. A travers des exemples concrets, le cours examine finalement les mécanismes conventionnels et non conventionnels de mise en œuvre du droit applicable dans les situations de conflits armés et s'interroge sur le rôle que les différents acteurs y jouent, y compris les acteurs humanitaires</p>

Droit notarial

Prof. en charge du cours	Prof. Denis Piotet
Crédits ECTS	3
Semestre	La prochaine dispense aura lieu en Automne <u>2021</u>
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le Droit notarial porte sur l'organisation du notariat, les devoirs et droits professionnels, ainsi que les formalités des actes authentiques et autres actes notariés.

Droit pénal économique/DPA

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso / M. Andrew Garbarski
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le Droit pénal économique aborde dans une partie générale la question de la responsabilité pénale des divers acteurs économiques et quelques autres problématiques générales rencontrées couramment dans le cadre d'infractions financières. La partie spéciale de ce cours analyse les infractions complexes du code pénal commises dans un contexte économique.

Droit pénal humanitaire

Prof. en charge du cours	M. Damien Scalia, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Après la Seconde guerre mondiale ont été créés les deux Tribunaux militaires internationaux de Nuremberg et de Tokyo chargés de juger les criminels de guerre allemands et japonais. Ces tribunaux représentaient la réelle première consécration dans l'Histoire de la lutte contre l'impunité des auteurs de crimes dits « les plus graves » et touchant la conscience de l'humanité, et ce indépendamment de la qualité officielle des criminels ou de leur position dans la hiérarchie de l'État. Il faudra néanmoins attendre 50 ans pour que soient créés les deux tribunaux <i>ad hoc</i> pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda et la Cour pénale internationale. Où en est-on aujourd'hui ?</p> <p>Après un bref historique de la matière, le cours de droit pénal humanitaire analyse les principes régissant les poursuites des crimes internationaux ainsi que les procédures ouvertes devant la Cour pénale internationale et la définition des crimes internationaux (violations des conventions de Genève et crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide et crimes d'agression).</p> <p>Le cours suit le déroulement d'une affaire, depuis l'examen préliminaire jusqu'à l'exécution des peines. La méthodologie employée repose à la fois sur le traditionnel cours <i>ex cathedra</i> que sur la pédagogie inversée, reposant en partie sur un travail de lecture à réaliser avant chaque séance.</p>

Droit pénal informatique

Prof. en charge du cours	Prof. S. Métille, avec N. Bottinelli (chargé de cours)
Crédits ECTS	4
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2-3
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours doit permettre aux étudiants d'appliquer les normes pénales dans le domaine des technologies de l'information et d'appréhender les limites techniques et les enjeux pratiques. Il couvre tant les infractions informatiques (cybercriminalité au sens étroit : accès indu à un système informatique, soustraction et détérioration de données, utilisation frauduleuse d'un ordinateur, etc.) que l'application d'infractions classiques au monde numérique (cybercriminalité au sens large : usurpation d'identité, escroquerie, atteintes à l'honneur, menaces, pornographie, etc), mais également les aspects liés à l'entraide judiciaire internationale en matière pénale..</p> <p>Le cours aborde également la responsabilité des différents intermédiaires, en particulier des fournisseurs d'accès et d'hébergement, ainsi qu'une brève introduction aux mesures techniques de surveillance.</p>

Entraide judiciaire internationale en matière pénale

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	Voir descriptif sous l'enseignement de « Procédure pénale »

Erreurs judiciaires

Prof. en charge du cours	Mme Nathalie Dongois, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	L'erreur judiciaire suppose qu'on la définisse, tant du point de vue du droit pénal que de celui plus large de la criminologie avant de s'intéresser à ses causes potentielles. Qu'est-ce qui permet d'expliquer à terme qu'une erreur judiciaire se produise ? Ce cours vise principalement à analyser l'incidence des particularités procédurales, des différentes déclarations faites en justice, des expertises, de l'intime conviction du juge sur la commission éventuelle d'erreurs judiciaires, permettant ainsi d'en identifier les principales sources à différents stades et de réfléchir sur les moyens d'y pallier.

Fiscalité internationale (Géré par HEC)

Prof. en charge du cours	Prof. Robert Danon
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	<p>Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les règles du droit fiscal international et européen. La première partie du cours est consacrée au Modèle de Convention fiscale de l'OCDE dont s'inspirent aujourd'hui largement les conventions de double imposition (CDI) conclues par la Suisse et les autres Etats membres de l'OCDE.</p> <p>Après une présentation des principes régissant leur fonctionnement, le cours se concentre sur l'application des CDI aux bénéficiaires des entreprises et aux revenus de leurs « stakeholders » (actionnaires, cadres etc.). Le cours offre ensuite un aperçu de l'application de l'art. 15 de l'Accord sur la Fiscalité de l'Epargne dans le cadre des distributions de bénéfice au sein du groupe. Last but not least, les développements récents concernant la politique suisse en matière d'entraide administrative sont examinés. A l'instar de l'approche suivie dans le cadre des autres enseignements de droit fiscal de master, chaque thème traité est illustré à l'aide de multiples cas pratiques et d'exemples de transactions internationales. Le cours est également enrichi par l'intervention ponctuelle de représentants de l'administration fédérale et/ou de l'industrie.</p> <p>Les thèmes principaux du cours de Fiscalité internationale sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement et application des CDI ; notions de résidence et de source en droit conventionnel• Principes régissant la répartition et la compétence d'imposer les bénéfices des entreprises dans le cadre des CDI.• Le principe de pleine concurrence et la problématique des prix de transfert au sein d'entreprises multinationales.• Traitement conventionnel des revenus passifs (dividendes, intérêts et redevances) dans le cadre de relations bilatérales / triangulaires et usage abusif («treaty shopping») des CDI.• Traitement conventionnel des rémunérations de cadres de l'entreprise (y compris les plans d'intéressement, etc.)• Art. 15 de l'Accord sur la Fiscalité de l'Epargne• Accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes et droit fiscal suisse• Développements récents concernant l'entraide administrative en matière fiscale.

Fondements communs des droits européens

Prof. en charge du cours	Prof. Hansjörg Peter
Crédits ECTS	3 ou 6 (en choix de trimestre ou en semestre complet)
Semestre	Automne
Examen	Oral
Description	<p>Les codes civils des pays du continent européen contiennent des règles créées par les juristes romains. Au XIXème siècle, lorsque les nations ont cherché à se doter d'un ordre juridique général et abstrait, c'est vers les travaux de l'empereur Justinien que se sont tournés les juristes occidentaux.</p> <p>Ce cours, historiquement appelé « Exégèse des Pandectes », aujourd'hui Fondements communs des droits européens, permet de retrouver les racines romaines du droit privé suisse et des pays qui nous entourent ; et d'en étudier les différentes réceptions. Chaque cours est organisé autour d'un casus. Ceux-ci sont inspirés de jugements célèbres rendus sur des questions de principe du droit privé. Le cours cherche à stimuler le raisonnement juridique, l'argumentation et l'analyse des faits.</p>

Fusions, acquisitions et régime des OPA

Prof. en charge du cours	Prof. Edgar Philippin
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours traite d'une part des restructurations d'entreprises, notamment par le biais de fusions, scissions, transformations et transferts de patrimoine. D'autre part, il aborde le régime des offres publiques d'achat et d'échange, tel qu'il résulte de la LIMF et de la réglementation accessoire.

Histoire des institutions et des idées politiques

Prof. en charge du cours	Prof. Sandrine Baume
Crédits ECTS	3
Heures/ semaine	Automne
Examen	Ecrit
Description	Le cours d'Histoire des institutions et des idées politiques offre aux étudiants une réflexion approfondie sur les liens qui se nouent entre doctrines et institutions. Ces relations seront plus particulièrement mises en évidence dans l'examen du principe majoritaire, des instruments de modération du pouvoir, des modes de sélection des gouvernants et des caractéristiques des gouvernements représentatifs. Dans ces considérations, un accent particulier sera donné aux agencements institutionnels suisses.

Histoire du droit approfondie

Prof. en charge du cours	Prof. Denis Tappy
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	L' Histoire du droit approfondie retrace de manière approfondie et sur la base d'extraits de sources juridiques allant de la fin de l'antiquité à l'époque contemporaine l'évolution en Europe continentale de domaines particuliers du droit, différents d'une année à l'autre.

Intégration européenne : histoire et enjeux actuels

Prof. en charge du cours	M. Gilles Grin, chargé de cours
Crédits ECTS	3 (Automne uniquement) / (6 - Automne et printemps - possible)
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Ce cours d'introduction, d'un an pour les étudiants en science politique et d'un semestre ou d'un an pour les étudiants en droit, vise à développer les connaissances générales et à éveiller l'intérêt des étudiants pour les questions liées à l' intégration européenne . Construit à partir de présentations de l'enseignant, d'une visite des archives de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et d'exposés de conférenciers invités, le cours s'appuie sur une perspective pluridisciplinaire. Les thèmes suivants sont en particulier abordés : méthodes d'intégration, ordre juridique et institutions, l'idée d'Europe, histoire de l'intégration européenne, le marché intérieur et ses politiques d'accompagnement, l'union économique et monétaire, les défis migratoires, les questions de politique étrangère et de défense, les relations Suisse-Europe.

Introduction à la sociologie du droit

Prof. en charge du cours	Prof. Sandrine Baume
Crédits ECTS	6
Heures/ semaine	4 heures de cours en automne
Examen	Ecrit
Description	Cet enseignement a pour objectif d'introduire les étudiants à la Sociologie du droit et plus généralement d'examiner le droit comme une pratique sociale. La première partie du cours est consacrée à décrire quelques étapes importantes de la constitution de la discipline, en examinant des auteurs fondateurs, tels que Montesquieu, Durkheim, Weber ou Foucault. La seconde partie est consacrée à des problématiques contemporaines, telles que le sentiment de justice, la juridicisation, le cycle de vie des politiques publiques et les relations entre médias et justice.

La famille internationale

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi, Prof. Eva Lein
	Ce cours sera dispensé en Automne 2020, puis en Automne 2022
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	A l'heure de la mobilité transfrontière des familles et des couples binationales, le droit international de la famille prend de plus en plus d'importance. Les juristes suisses doivent savoir déterminer le droit applicable et les tribunaux compétents en cas de litige et connaître les différences majeures entre les droits nationaux dans la matière. Outre le droit substantiel des systèmes juridiques les plus importants, ce cours aborde les règles de droit international privé suisse, les règlements de l'UE et les accords internationaux. Des connaissances de base en droit de famille et en droit international privé sont importantes pour profiter de ce cours.

Loi fédérale sur l'égalité

Prof. en charge du cours	Mme Christine Sattiva Spring, chargée de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours relatif à la Loi fédérale sur l'Egalité entre femmes et hommes se réfère, comme la législation, avant tout à la promotion de l'égalité entre les sexes dans le domaine du travail, dans une approche de droit matériel et procédural. Dans cette mesure, il complète le cours de droit du travail en master. Dans le cadre du cours seront abordés les différents problèmes de discrimination, tant dans les rapports de droit privé que dans les rapports de droit public, au travers de problèmes concrets, notamment à l'aide de la jurisprudence récente relative à la loi. La perspective sera élargie avec l'étude de quelques cas concrets en lien avec les sources internationales ou de droit comparé en matière d'égalité. Lors du semestre d'été 2020, un accent particulier sera mis sur la modification législative de la LEg de 2018 et sur la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW)

Médecine légale

Prof. en charge du cours	Dr.Silke Grabherr (+ 4 intervenants)
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Examen	Oral
Description	La Médecine légale comprend la pathologie médico-légale, le droit médical, la toxicologie forensique, l'hémogénétiq ue forensique, les expertises concernant l'ivresse au volant, etc.

Médiation civile et commerciale

Prof. en charge du cours	Mme Cinthia Lévy, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	La médiation est un processus volontaire de gestion et de résolution des conflits. La médiation s'impose progressivement comme une alternative aux tribunaux et à l'arbitrage. Après avoir distingué la médiation de l'arbitrage, de la procédure judiciaire, de la négociation et de la conciliation, le cours sera consacré à l'étude de la médiation en matière civile et commerciale . Nous examinerons successivement les étapes de la médiation, le rôle du médiateur, des parties et des avocats conseils en médiation. Certaines techniques et outils du médiateur seront également étudiés. Nous travaillerons sur des cas pratiques, des séquences de films, des jeux de rôle et des exercices afin de rendre la matière plus concrète et le cours dynamique et interactif.

Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale

Prof. en charge du cours	Mme Camille Perrier
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Modes amiables de résolution des conflits pénaux débute par une mise en perspective de la justice rétributive telle que nous la connaissons, puis se poursuit par une étude des modes alternatifs de résolution des conflits connus à l'intérieur du système judiciaire actuel (arbitrage, conciliation, négociation, plea bargain, etc.), avant de passer à l'études des fondements d'un système de justice restaurative avec ses modes amiables de résolution des conflits particuliers que sont - entre autres - la médiation et les conférences de groupe.

Philosophie du droit II

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Papaux
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne, une année sur deux. Ce cours sera dispensé en Automne 2021, puis en Automne 2023.
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Pour une théorie de la pratique du droit. La loi ne constitue que le point de départ du droit prudentiel ou droit en tant qu'appliqué, soit le droit tel que le parfait la jurisprudence. Après avoir distingué le juste du vrai et étudié le point de vue bien singulier que le droit porte sur le réel, sachant qu'un code ne « parle » pas, on explicitera les voies par lesquelles la loi se saisit des situations concrètes et celles-ci rétroagissent sur celle-là : médiation de l'interprète et du contexte (herméneutique), médiation de l'équité, jusqu'à l'acceptabilité du juste. Cet esprit dynamique du droit s'exprime dans les très actuels principes généraux et exemplairement dans le principe de précaution, lequel renouvelle la théorie du droit, esquissant même une éthique internationale.

Planification matrimoniale et successorale

Prof. en charge du cours	Mme Valérie Haas, CC / M. Denis Reymond, CC / M. Bastien Verrey, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Planification matrimoniale et successorale offre aux étudiants la possibilité d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques en matière de régimes matrimoniaux et de dispositions à cause de mort. Le cours comporte 7 grandes parties de 8 heures chacune. Les deux premières seront consacrées plus particulièrement aux problèmes de régimes matrimoniaux et les cinq suivantes, aux problèmes successoraux ainsi qu'à la manière de coordonner ces deux domaines du droit aussi bien en cas de divorce que pour les couples unis

Planification successorale internationale

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	A l'époque de la globalisation et de la libre circulation des personnes, la planification du patrimoine comporte très souvent des aspects internationaux. Cela oblige les praticiens suisses à se confronter avec les règles qui sont en vigueur à l'étranger et qui sont souvent bien différentes de celles du droit interne. Ce cours vise à fournir quelques outils pour maîtriser ce facteur de complexité, en mettant l'accent sur les principales disparités qui existent entre les systèmes nationaux de droit civil et de droit international privé en matière de successions. Des connaissances de base de droit des successions et de droit international privé sont importantes pour tirer profit de ce cours.

Prévoyance professionnelle

Prof. en charge du cours Mme Corinne Monnard Séchaud, CC

Crédits ECTS 3

Semestre Automne

Heures/ semaine 2

Examen Oral

Description Le droit de la **prévoyance professionnelle** est présenté intégralement, tout en approfondissant notamment les thèmes liés au champ d'application de la LPP, aux principes généraux, aux prestations assurées, à la coordination, au contentieux, au libre-passage et à l'organisation des institutions de prévoyance. Le cours est organisé sur la base d'un plan écrit, enrichi par des explications complémentaires et complété par des présentations Powerpoint hebdomadaires. Il est illustré par des arrêts et des exercices pratiques durant le cours. Dans une perspective interdisciplinaire, un cours de deux heures est donné par un orateur invité, actuaire et expert agréé. L'enseignement se termine par une session de deux heures consacrée à la solution en groupe de cas pratiques, permettant une révision des aspects essentiels abordés durant le semestre en préparation à l'examen oral.

Principes généraux de droit privé

Prof. en charge du cours Prof. Denis Piotet / Prof. Edgar Philippin

Crédits ECTS 6

Semestre Printemps

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Les **Principes généraux de droit privé** restituent sur la base de cas pratiques les mécanismes et les institutions théoriques du droit privé suisse. Cet enseignement, qui suppose une maîtrise préalable du droit suisse positif, tend à discerner les liens entre les différentes branches du droit privé et la cohérence, réelle ou souhaitée, de l'ensemble. Il sera aussi l'occasion d'une étude du Titre préliminaire du CC, en particulier des art. 1 à 4 CC, pris pour eux-mêmes en tant que règles valables pour l'ensemble du droit privé, puis dans leurs rapports les uns avec les autres.

Procédure civile

Prof. en charge du cours Prof. Jacques Haldy / M. Yero Diagne, chargé de cours

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Le cours de **Procédure civile** a pour objet la présentation et l'analyse de la procédure civile fédérale. Après l'examen du champ d'application de cette procédure et la délimitation avec l'organisation judiciaire, les questions relatives à l'ouverture et à l'avancement d'un procès civil sont étudiées : compétence, recevabilité, maximes procédurales, parties, conciliation, échange des écritures, preuves, jugement, recours et exécution. Les procédures spéciales (en particulier les mesures provisionnelles et le divorce) sont également analysées.

Procédure et juridiction administratives

Prof. en charge du cours	Prof. Benoît Bovay* *Le Prof. Bovay sera remplacé ce semestre par Mme Cléa Bouchat, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Procédure et juridiction administratives concerne l'entier de la procédure administrative, à commencer par les principes de base, la procédure non contentieuse, suivie de celle de recours devant les autorités administratives et de justice administrative. Sont abordés non seulement la procédure vaudoise, mais aussi celle fédérale (loi fédérale sur la procédure administrative) et le recours en matière de droit public au Tribunal fédéral. Le cours est présenté sous forme théorique, illustrée par les références utiles aux lois et à la jurisprudence vaste et variée, et pratique (exercices de procédures, séminaires sur différents domaines spécifiques). Il permet aux étudiants d'avoir une vision complète de la procédure administrative, qui est indispensable pour tout juriste, car elle est pratiquée très largement par de nombreux juristes, qu'ils soient ou non avocats (administration, collectivités publiques, tribunaux, entreprises, etc.).

Procédure pénale/DPA & Entraide judiciaire internationale en matière pénale

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso
Crédits ECTS	9 (6 PP+ 3 EJIMP)
Semestre	Automne
Heures/ semaine	6 (4 PP + 2 EJIMP)
Examen	Ecrit (En cas de présentation des deux épreuves lors de la même session, l'examen sera commun. Les épreuves peuvent être présentées séparément uniquement sur deux sessions différentes).
Description	<p>Les cours de "procédure pénale" et "entraide judiciaire internationale en matière pénale" sont divisés en deux parties distinctes.</p> <p>La première partie du cours est consacrée à l'étude de la procédure pénale fédérale unifiée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011. A cet effet, le déroulement général du procès pénal, allant de la découverte d'une infraction au jugement définitif, est étudié de manière approfondie. Pour ce faire, les thèmes suivants sont abordés : principes fondamentaux de la procédure pénale, organisation judiciaire et règles de compétence, les différents organes de justice et sujets (parties) du procès pénal, les moyens de preuve ainsi que les procédures spéciales afférentes au procès pénal et les voies de recours.</p> <p>La deuxième partie, consacrée à l'entraide judiciaire internationale en matière pénale, consiste en l'étude de la coopération judiciaire suisse avec l'étranger (au niveau européen notamment). Elle présente dans les grandes lignes les sources et les principes communs de l'entraide, les règles de compétence et l'organisation judiciaire, les différentes formes de l'entraide, les voies de recours ainsi que des éléments choisis tels que la remise internationale d'objets de valeurs, la restitution des avoirs détenus en Suisse de manière illicite (LRAI) et la procédure d'extradition.</p> <p>La méthode d'enseignement allie théorie, cas pratique et étude de jurisprudence.</p>

Propriété intellectuelle

Prof. en charge du cours	Prof. Ivan Cherpillod
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours commence par une brève introduction consacrée notamment à la notion de propriété intellectuelle, aux principes applicables à tous les droits de propriété intellectuelle, et au rapport entre propriété intellectuelle et concurrence déloyale. Ensuite, le cours aborde, toujours avec de nombreux exemples destinés à faciliter la compréhension de la matière :</p> <ul style="list-style-type: none">- le droit des marques (marques protégeables, conflit entre marques, droits exclusifs du titulaire, exceptions, actions civiles etc.) en examinant aussi la protection des autres signes distinctifs : signes non enregistrés, raisons de commerce, indications de provenance, en particulier)- le droit des brevets d'invention (en mettant l'accent sur les conditions de la brevetabilité et l'étendue de la protection, mais en traitant aussi des contrats de licence sous l'angle de leur rédaction)- le droit du design (conditions et étendue de la protection)- le droit d'auteur (notion d'œuvre protégée, droits exclusifs et autres prérogatives destinées à la protection de l'auteur, exceptions à la protection, gestion collective par les sociétés d'auteurs, protection légale des artistes et des producteurs ainsi que des diffuseurs, et quelques questions liées à Internet). <p>Le cours délaisse les aspects procéduraux liés aux formalités de dépôt pour se concentrer sur le droit matériel.</p>

Protection des données

Prof. en charge du cours	Prof. Sylvain Métille
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>Le cours de Protection des données s'intéresse principalement au traitement de données personnelles par des personnes privées. Les règles applicables à l'administration seront brièvement abordées. Le cours prend en compte la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), le Règlement général de protection des données de l'UE (RGPD) et dans une moindre mesure la Loi vaudoise sur la protection des données personnelles (LPrD).</p> <p>Le cours sera donné selon la méthode de classe inversée qui consiste à mettre chaque semaine à disposition des étudiants des vidéos et lectures leur permettant d'acquérir de manière autonome et à distance les connaissances théoriques. Des sessions d'exercices seront organisées en fraction de classe pour approfondir et réviser la matière.</p>

Psychiatrie légale

Prof. en charge du cours	Prof. Philippe Delacrausaz
Crédits ECTS	3
Heures/ semaine	2 heures de cours au printemps
Examen	Oral
Description	La Psychiatrie légale décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

Traitement des victimes d'événements criminels par la justice

Prof. en charge du cours	Mme Véronique Jaquier Erard
Crédits ECTS	3
Heures/ semaine	2 heures de cours au printemps
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours explorera l'évolution de la place de la victime dans la justice pénale, à la lumière notamment des mouvements politiques et sociaux qui ont favorisé cette évolution. Il décortiquera ensuite la notion même de victimisation en réfléchissant à la manière dont différentes disciplines et pratiques professionnelles lui imposent des définitions parfois contradictoires, mais aussi quelles sont ses conséquences sur le plan individuel (p. ex. traumatisme), d'abord, sur les plans communautaires et sociaux, ensuite. Cette première partie se terminera par une analyse des convergences et dissensions (contemporaines) existant entre les besoins des victimes, leurs droits et rôles dans les processus de justice et les aides étatiques.</p> <p>La seconde partie du cours détaillera plus particulièrement trois phénomènes criminels – 1) le viol et les atteintes à l'intégrité sexuelle; 2) les violences dans le couple et entre partenaires intimes et 3) les violences envers les mineurs – cela en traitant chaque fois des questions de mesure et de compréhension, de l'identification des impacts propres à ces phénomènes et des enjeux entourant les réponses pénales, communautaires et de prévention qui leur sont opposés.</p>

[Enseignements en anglais :](#)

Advanced issues in International and European Tax Law

Prof. en charge du cours	Prof. Robert Danon
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	Syllabus à venir

Contract drafting

Prof. en charge du cours	Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	Cours bloc, dates à annoncer
Examen	Ecrit
Description	<p>The objective of this class is to familiarise students with the art and challenges of drafting agreements in international commerce. Besides presenting the different methods and techniques, the class wants to raise awareness of possible pitfalls in contract drafting. Students will study contract templates containing various clauses that feature typically in international commercial agreements and assess their functions. They will look at disputes that have arisen from ambiguously formulated clauses and analyse how courts have dealt with them. After the class, students should be able to recognise deficient clauses and draft litigation-proof clauses themselves.</p>

Digitalization & taxation

Prof. en charge du cours	Prof. Vikram Chand
Crédits ECTS	3
Semestre	printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>The course discusses the impact of digitalization on the Tax System from an International and Swiss Perspective. The course consists of four key parts and the issues discussed in each part will be analysed from a technical as well as policy standpoint.</p> <p>The course will also include presentations that will be made by members of academia (Professors from other Universities), members of consulting firms as well as in house tax experts (from leading multinationals). By the end of the course, the participants will be well versed with key digital concepts as well as the various tax issues triggered by the digitalization of the economy.</p> <p>The first part of the course starts by discussing the impact of digitalization on taxes to be paid by Multinational Enterprises (MNE). As a start, the taxation of Highly Digitalized Business Models under the current direct and indirect tax framework will be discussed. Thereafter, the course will focus on the new proposals that are being contemplated at the International level with respect to taxing MNEs that operate on a global basis in the Digitalized Economy, in particular, Digital service taxes (DSTs), the OECDs Unified Approach (Pillar I) and the Globe Proposal (Pillar II).</p> <p>The second part of the course deals with the impact of digitalization on taxes to be paid by individuals. Specifically, the questions that will be analysed relate to income characterization issues (eg. whether an Uber driver is an employee or independent contractor and the related tax consequences). Moreover, the question will be analysed as to whether countries should introduce a Tax on Robots / AI? If yes, how should such a tax be structured?</p> <p>The third part of the course deals with the impact of digitalization on monetary policies of countries, in particular, the advent of new digital currencies. Specifically, this part of the course will deal with concept of crypto currencies and the technology behind it, in particular, block chain technology as well as taxation of crypto currencies (eg., bitcoins) as well as Initial coin offerings from a direct and indirect perspective.</p> <p>Finally, the fourth part of the course deals with the impact of digitalization on Tax Administrations. Specifically, how can tax administration use Big Data to enhance effectiveness of tax compliance, improve taxpayer services and reduce tax compliance burdens. Moreover, how can tax administrations leverage on block chain technology to combat tax fraud and tax evasion (for example, in the VAT area). A link will also be made between technology, data protection and human rights.</p>

Droit américain

Prof. en charge du cours	Mme Karen Druckman, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le Droit américain se veut une introduction au système de droit américain. Y sont traités certains aspects du droit constitutionnel (1er, 4ème, 5ème Amendements), du droit pénal substantif et procédural, du droit commercial, de la responsabilité civile, de la procédure civile.</p>

International and European Tax Law (fundamentals)

Prof. en charge du cours Prof. Vikram Chand

Crédits ECTS 6

Semestre printemps

Heures/ semaine 4

Examen Ecrit

Description The course is divided in two main parts. The first part of the course deals with Double Taxation Avoidance Agreements (DTAAs). The second part of the course deals with European Tax Law, in particular, the tax related relations between the European Union (EU) and Switzerland.

Taxpayers who invest outside the jurisdiction in which they reside could be subject to double taxation, that is, in their Country of residence as well as the Country of Investment. In order to eliminate double taxation and more generally in order to allocate taxing rights over various items of income, Countries enter into DTAAs with each other (also known as tax treaties). Currently, it is estimated that there are more than 3,000 tax treaties and majority of them are based on a model that has been developed by the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). Moreover, as a result of the recent Base Erosion and Profit Shifting Project (BEPS), the OECD has created a Multilateral Tax Instrument (MLI) to put an end to abusive tax avoidance strategies through tax treaties. The purpose of the MLI is to implement anti tax avoidance rules in DTAAs. More than 80 Countries have signed the MLI so far and as result it is expected that a huge proportion of tax treaties will be modified.

The objective of the first part of the course is to discuss the practical application of DTAAs and the MLI through several case studies. At the end of this part, the participants will have a good understanding of tax treaties from and international and Swiss standpoint. They will also be comfortable to read its various provisions, in particular, the provisions that are litigated the most.

The second part of the course, as a start, provides an overview of the EU Law as well as EU Tax Law. Then, the course discusses the impact of EU Primary Law, that is, the Fundamental Freedoms and State Aid rules on national direct tax legislations of EU Member States, especially, in light of European Courts of Justice's (ECJ) case law. Thereafter, the course provides an overview of key direct tax directives such as the Parent Subsidiary Directive (PSD), the Interest and Royalties Directive (IRD), the Merger Directive (MD), the European Anti-Tax Avoidance Directive (ATAD), the EU Tax Dispute Resolution Directive as well as the Directive on Administrative Cooperation which deals with Exchange of Information (EOI). Subsequently, EU - Swiss Tax relations will be discussed in light of the various EU-Swiss Agreements. Finally, the ongoing policy work on harmonizing the corporate tax base, that is, the Directive on Common Consolidated Corporate Tax Base will be discussed.

The objective of the second part of the course is to ensure that the students are familiar with EU Tax Law as the EU is one of the main trading partners of Switzerland. At the end of this part, the participants will have a good understanding of EU Tax Law and EU-Swiss Tax relations.

The entire course, which is an interactive course, will consist of a combination of lecturers, practical examples and case studies. The course will also contain presentations on case studies that will be made by guest lecturers who could either be members of the tax administration, experienced professionals from consulting firms, tax experts from leading multinationals as well as Professors from other universities.

International Commercial Arbitration

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi et Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	In business practice, arbitration is becoming increasingly important as an alternative means of dispute resolution. Switzerland has played a pioneering role in arbitration, but there are other popular arbitration centres such as London, Paris or Stockholm. This course takes a comparative and practice-oriented approach. With a main focus on international commercial arbitration, it aims to set out the legal frameworks for arbitration, explain its advantages and risks in practice and to stimulate the interest in dispute resolution mechanisms among the future generations of lawyers. The course covers all stages of arbitration, from negotiations and drafting of arbitration clauses to the enforcement of arbitral awards as well as the interface between arbitration, international litigation and private international law.

International Commercial litigation

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi et Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>This course is mainly intended for Master students who chose the specialisations “Droit du contentieux” and “Droit international et comparé”.</p> <p>It provides the students with an in-depth analysis of the rules on international commercial litigation before State courts. Based on cases and practical examples, it adopts a transnational and comparative approach to core litigation issues (such as international jurisdiction, lis pendens, forum non conveniens, anti-suit injunctions, class and group actions, international cooperation in civil and commercial matters, recognition and enforcement of judgments). In a first part, students will learn to apply the Lugano Convention and Brussels I bis Regulation. In a second part they will get an overview of US and English litigation rules. The course will be taught in English.</p>

International Human Rights Law

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Evaluation/Ecrit
Description	This course aims to introduce students to international human rights law . We will study the sources and the material content of human rights, the limits which can be opposed to them and the nature and the typology of the obligations they generate; the historical and philosophical underpinnings of the protection of human rights and the relationships with other branches of public international law and national law; international and regional monitoring and enforcement mechanisms (with an emphasis on the United Nations and the Council of Europe) and the dynamic evolution of international human rights law and its contestations. This course is taught in English.

International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps ce cours sera dispensé en Printemps 2022, puis en Printemps 2024
Heures/ semaine	2
Examen	Evaluation/Ecrit
Description	Today, international law regulates almost every field of human activity, including your last trip abroad, the food you eat or the health-care you receive. Even if you plan to practice law at a local level, you will be confronted with international law in one form or another. This course pursues two goals. First, the course allows you to deepen your knowledge of public international law and to reflect on the current state of the international legal system. Second, this course provides an advanced and comparative introduction to the complex relationships between international and domestic legal systems. We will analyse doctrinal positions, as well as the various ways in which sources of international law enter domestic legal systems and how these sources are interpreted, applied and contested domestically. Students are expected to have (or independently acquire) a solid knowledge of international law prior to the start of the course.

International Tax Policy

Prof. en charge du cours	Prof. Robert Danon
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	Syllabus à venir

Microeconomics & Game Theory (géré par HEC)

Prof. en charge du cours	Prof. Christian Thoeni
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	This course provides an introduction to microeconomics, game theory, and industrial organization. Economics is a social science, offering a coherent theory with the aim to explain human behavior. Students learn to 'think like an economist' and to apply the theory to real world problems. The course contains both a graphical and intuitive approach and introduces the students to the basic analytical tools necessary to solve microeconomics optimization problems.

Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy

Prof. en charge du cours Prof. Vikram Chand

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Ecrit

Description The course discusses the various profit allocation approaches that States can choose from a tax policy perspective to tax a Multinational Group (MNE) that operates with separate entities or branches (permanent establishments) throughout the globe. The course is divided into three parts.

The first part of the course starts by providing an overview of the various structures through which a Multinational Enterprise (MNE) organises itself, that is, horizontal vs. vertical structures as well as centralized vs decentralized business structures. Thereafter, the various approaches that could be deployed to allocate profits / losses to such MNEs, in particular, the arm's length and formulary approaches will be discussed.

The second part of the course, which is core of the course, provides a holistic overview of the arm's length principle i.e. Transfer Pricing Rules, especially, the operation of such rules in the Post BEPS world. We will start by discussing various business models, in particular, how "value" is created within them. Then we will discuss the application of the arm's length principle to selected intra group transactions within MNEs such as transactions dealing with goods, services, intangibles, finance, business restructurings and profit allocation to PEs. In this context, we will focus on accurately delineating the transaction as well as applying the transfer pricing methods to the controlled transaction. Furthermore, this part will also discuss tax planning using the arm's length principle. To conclude this part, presentations will be made by in house tax experts (from leading multinationals) on international tax planning structures adopted by them in their respective industries.

Finally, the third part of the course will discuss the future of the arm's length principle from a policy perspective, especially, in light of digitalization of the economy. Should these rules be abandoned in favour of multi factor formulary apportionment or should we alter them by introducing formulary approaches or by moving to a hybrid profit allocation system? This part of the course will be structured in a debate format.

Participants following the course will learn the following topics relevant to taxation of MNEs from an international and comparative tax policy perspective: types of formulary apportionment (multi factor or single factor), application of the arm's length principle, functional analysis, value chain, value network & value shop analysis, transfer pricing methods and comparability analysis, special consideration for intangibles, services & financing (through loans, guarantees, cash pooling and captive insurance), the use of cost contribution arrangements, business restructurings and supply chain management (principal structures), taxation of business activities (permanent establishments and related attribution requirements), state aid & transfer pricing rules, dispute prevention and resolution avenues, reduction of effective corporate tax rates and the future of the arm's length principle in the post BEPS world.

Enseignements en allemand :

Dispensés par la Chaire de Droit allemand

Semestre Semestrialisés sur l'automne ou le printemps

Description Voir les informations sur le site de la Chaire de Droit allemand de l'Unil
<https://www.unil.ch/cda/de/home/menuinst/enseignement/programme-des-cours.html>